

Machine de travail (Vhc. spécial) +)	Marque FRISCH	Type F 95	Fiche d'homologation n° CH 5263 01
---	-------------------------	---------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "F 95" de chaque côté de la cabine, et sur plaquette du constructeur sous le siège du conducteur

Numéro du châssis frappé de chaque côté de la cabine sur tube central et s. plaquette construct.
 Signe d'identification du moteur frappé "F 6 L 912" à droite à l'arr. sur carter, plaquette rivée
 Constructeur Gebr. FRISCH, AUGSBURG (D) Importateur BRUN & Co AG, NEBIKON (LU)

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>6</u> Entraînement <u>s.ess.double</u> Direction <u>Mécanique + hydraulique *</u> (<u>tandem</u>) Frein de service <u>Hydr.comm.p.air c. exp.int. s.ttes les roues</u> Frein auxiliaire <u>Méc. à disques</u> Ralentisseur <u>s/échappement</u> Frein stationn. <u>s.arbre c.v.</u> Frein pr. rem. <u>-</u> Transmission <u>mécanique</u> Nombre vit. <u>3 x 4 = 12</u> Blocage differ. <u>-</u> Crochet rem. <u>AV + AR</u> Vitesse max. <u>45</u> km/h	MOTEUR Genre <u>En ligne</u> Temps <u>4</u> Marque <u>DEUTZ</u> Carbur. <u>Eazout</u> Type <u>F 6 L 912</u> Position <u>à l'arr.</u> Nombre cyl. <u>6</u> Alésage <u>100</u> Course <u>120</u> Cylindr. <u>5652</u> cm ³ CV-Impôt <u>28,78</u> CV-puiss. <u>89</u> DIN à <u>2300</u> t/m Refroidissement <u>Air</u> Bruit <u>80</u> dB (B) à <u>2350</u> t/m Amortissement bruit <u>1 pot échappement</u> <u>600 x 175 Ø</u>
--	--

CARROSSERIE Forme Planeuse (Grader) Nombre portes -
 Toit ouvert _____
 Nombre de places : Total 1 + 1 siège de secours

DIMENSIONS

Voie	AV <u>2050</u>	AR <u>2035</u>	
Diam. braquage	G <u>25,0</u>	DR <u>24,6</u>	
Empattement	<u>5520 / (1380) /</u>		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>(7780) 8630</u>		
Largeur	<u>(2390) 2495</u>		
Hauteur	<u>3100</u>		
Porte à faux	AV <u>+</u>		
	AR <u>880</u>		
	lat.		

POIDS

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>3330</u>		<u>6800</u>	<u>10130</u>
Charge utile				
Poids total				<u>10130</u>
Garantie fabr.	<u>3750</u>		<u>7750</u>	<u>11500</u>
Dimens. pneus	<u>13.00-24 8 PR</u>			
Charge p. essieu	<u>4000</u>		<u>8000</u>	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				_____ kg

() = sans lame planeuse

EQUIPEMENT

Equipelement électrique 24 V

Feux de route 2/BOSCH K 21019 Avertisseur optique -
 Feux de croisement Bilux Feux de position 2/ds phares
 §) Feux de gabarit 2/ + 2/s.cabine Feux de brouillard _____
 Avertisseur 1/électrique Niv. sonore 88 dB/B)
 Essuie-glace 1/électrique Lave-glace -
 Feux arrières 2/BOSCH K 13216 Catadioptrés 2/sép. Ø 75
 Feux stop 2/comb.av.clignot. Feux de recul s.demande
 Eclair.plaque contr. 2/ s.gde-boue Plaque forme haute/XXXXX
 Rétroviseur 1/int. + 1/ext. Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 6/av. lampe-témoin
 AV orange latér. orange AR orange
 Avert. clign. _____ Lampes de travail s.demande
 2 cales 380 x 220 x 170 mm

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Machine de travail (Vhc.spécial)
 Marque & type FRISCH F 95
 Châssis n° _____ (selon véhicule) _____
 Homologation n° CH 5263 01
 Forme de la carr. Planeuse (Grader)
 Couleur _____ (selon véhicule) _____
 Places ass. : Total 1 + 1 (_____ avant)
 Poids à vide 10130 Carburant marout
 CV 28,78
 Charge utile -- Cylindrée 5652 cm³
 Poids total 10130 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Distance depuis volant vers l'avant = 5650 mm

*) Direction : les commandes de la direction mécanique et hydraulique sont indépendantes

§) Feux de gabarit : Doivent être placés verticalement - Lorsque le vhc. circule sans planeuse, les feux de gabarit doivent être montés selon prescrit.

Inscriptions sur le permis de circulation, page 4 :

- Dist.dep. le volant vers l'AV = 5650 mm (sans lame planeuse = 4770 mm)
- Réglage de la chasse de l'essieu avant assuré par boulon d'origine
- Vhc. convoyeur précédant la machine nécessaire lorsque la lame planeuse est montée
- Surveillance par personne convoyeuse ou par bonne visibilité av. 2 rétroviseurs à l'avant
- Marquage de sécurité (bandes jaunes/noires) sur le rebord de la lame planeuse (avant)

Lieu et date de l'expertise

NEBIKON, le 15.7.1968

ZURICH, 6.8.1968

La commission d'expertise